

Questions orales

Canadiens, Christine Lamont et David Spencer, condamnés à 28 ans de détention.

Le premier ministre peut-il confirmer qu'il a plaidé la cause de Lamont et Spencer auprès du président brésilien, M. Collor, à l'occasion de sa participation récente au Sommet de la Terre à Rio.

Le premier ministre peut-il informer la Chambre et les familles de Christine Lamont et David Spencer de la nature des démarches qu'il a faites et de la réponse du président brésilien?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir confirmer au député que j'ai effectivement soulevé cette très sérieuse question auprès du président du Brésil lors d'une rencontre il y a quelques jours à Rio.

J'ai présenté des arguments qui, selon moi, pourront aider à dénouer la situation. Le président brésilien les examinera et je m'attends à ce qu'il nous informe de la décision de son gouvernement.

• (1450)

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway): Monsieur le Président, j'aimerais savoir comment le premier ministre conçoit le dénouement de cette affaire.

Je voudrais poser une question supplémentaire à la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui sait que la semaine dernière le Comité de la justice de la Chambre des communes a convenu à l'unanimité d'exhorter la ministre à demander l'expulsion de Lamont et Spencer conformément au droit brésilien et aux obligations du Canada en vertu des conventions internationales sur les droits humains.

Je poserai ma question à la ministre, sans détour. La ministre va-t-elle accepter cette recommandation unanime tripartite, faire preuve de leadership dans l'intérêt de ces deux jeunes Canadiens et demander leur expulsion du Brésil pour qu'ils puissent revenir dans leurs familles au Canada?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, la ministre, qui a été profondément troublée par cette affaire et qui s'y est intéressée, m'a appelé au Brésil pour m'informer, je crois que c'était le même soir, que le comité de la Chambre avait présenté un rapport unanime.

J'ai examiné l'hypothèse voulant que les fonctionnaires brésiliens attendent une demande d'expulsion afin d'y répondre immédiatement. Ce n'est pas le cas. Cette hypothèse n'est pas exacte, elle ne peut être retenue.

En fait, j'ai parlé au président des possibilités que la constitution brésilienne laisse au président et au gouvernement du Canada de tenir compte de la situation pénible des deux prisonniers, dont le sort nous préoccupe tous beaucoup. Après une bonne discussion avec le président, je l'ai invité à communiquer avec moi le plus rapidement possible afin de parvenir à un dénouement de l'affaire.

* * *

LA PÊCHE SPORTIVE

M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans.

J'ai eu la possibilité, à la demande du ministre de l'époque, de présider en 1989 la dernière Conférence nationale sur la pêche sportive et une autre conférence de ce genre aura lieu en septembre prochain.

Je m'inquiète d'apprendre qu'il y a des rumeurs émanant du ministère des Pêches et des Océans selon lesquelles celui-ci accorde une moins grande priorité à la pêche sportive. L'indice le plus révélateur de cette attitude serait apparemment la suppression de l'enquête nationale sur la pêche sportive.

Cette enquête est l'un des outils les plus importants dont nous disposons pour gérer la pêche sportive au Canada et elle indique, entre autres, que la pêche sportive joue un grand rôle dans notre économie dans la mesure où elle rapporte directement environ 5 milliards de dollars et qu'elle concerne 6 millions de citoyens.

Je voudrais demander au secrétaire parlementaire si l'enquête sur la pêche sportive a vraiment été annulée et, dans l'affirmative, pour quelle raison. Est-ce que cela indique ou révèle vraiment que le ministère accorde une moins grande priorité à la pêche sportive?

M. Ross Belsher (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, je répondrai par votre intermédiaire au député sur la question de la pêche sportive et de l'enquête. Le député sait que l'enquête sur la pêche sportive est faite tous les cinq ans. Les résultats préliminaires de l'enquête de 1990 ont déjà été publiés à l'automne 1991 et les résultats définitifs le seront plus tard cet automne.

Le député sait également que la conférence qui se réunit de temps en temps aura lieu à nouveau cet automne et sera coparrainée par les gouvernements fédéral et provinciaux concernés.